famille, et le ministre avait résolu d'accéder à son désir, lorsque, sur les entrefaites, quatre députés, dont l'un est vice-président de la Chambre, sont venus successivement appuyer la même requête auprès de l'amiral Rieunier.

Celui-ci en présence de ces démarches, vient de prononcer le déplacement immédiat de l'officier recommandé.

Cette mesure fait grand bruit dans les directions de la rue Royale.

M. de Montebello

Paris, 14 juin. — Le gouvernement français a renoncé à l'intention qu'il avait eue un moment, de nommer ambassadeur à Londres, M. de Montebello. M. de Montebello continuera de représenter la France à Saint-Pétersbourg; le gouvernement russe avait, d'ailleurs, exprimé le désir de voir maintenir M. de Montebello auprès de lui.

Une affaire de chantage

Paris, 14 juin. — Aujourd'hui est venue, devant la huitième chambre correctionnelle, l'affaire de chantage dont a été victime M. l'amiral de Marquessac.

Les prévenus sont au nombre de six dont la fille Jeanne Pelissier et le sieur Renard compromis dans l'affaire de l'hôtel Panisse.

Le sieur Brunswick, le principal inculpé, prétend avoir agi pour le compte d'un sieur Hamel resté introuvable.

L'amiral s'était lié pendant l'exposition avec la fille Plissier et lui avait écrit pendant un an. Une de ces lettres contenait cette phrase : «Je n'ai pu aller te voir, car mon imbécile de ministre n'a pas voulu m'accorder le congé que je lui demandais.»

A un certain moment l'amiral reçut une lettre anonyme dans laquelle on l'avertissait que s'il voulait recouvrer sa correspondance très compromettante, il devait donner de l'argent.

L'amiral vint à Paris au café Cardinal où il lui était donné rendez-vous. Là, il rencontra Brunswick qui lui dit : Je vous remettrai votre correspondance à la fille Pélissier, à la condition que vous me donniez 1,000f. On lui extorqua ainsi peu à peu 52,000 fr.

L'affaire ne se terminera pas aujourd'hui.

La fille Jeanne Pélissier déclara à la barre que Brunswick, qui fut son amant, lui a volé dans sa malle les lettres de l'amiral.

M. Goudenet, avocat de M. de Marquessac, démontre dans sa plaidoirie que les imprudences de son client n'ont en rien entaché son honneur de soldat.

Il demande seulement un franc de dommages-intérêts.

M. le substitut Seligman demande une condamnation sévère contre tous les prévenus. L'amiral, dit-il, a commis une faute grave, mais heureusement son honneur de soldat ne peut pas tomber dans cette triste affaire.

L'audience est renvoyée à demain pour les plaidoiries.

Les grèves à Perpignan

Perpignan, 14 juin. — La série des grèves continue à Perpignan. Les ouvriers briquetiers qui gagnaient trois francs par jour se sont mis en grève. Ils réclament une augmentation de salaire de un franc.

Un seul patron a jusqu'ici accepté les propositions des grévistes.

Une grève de mineurs

Auvelais, 14 juin. — Une grève vient d'éclater au charbonnage de Saint-Roch par suite de la diminution des salaires.

Les sauterelles en Afrique

Tunis, 14 juin. — Des vols de sauterelles ailées semblant provenir de l'Algérie, envahissent les régions de Tunis, Mateur, Medjez, Zaghouan et même Hammamet.

Pourchassées dans les vignes et les vergers, elles paraissent accomplir journellement une étape de quinze à vingt kilomètres vers l'Est.

Les vignobles sont indemnes jusqu'à présent, seuls, les potagers négligés par la défense souffrent.

On espère que l'invasion, bien que plus considérable qu'en 1891, ne causera pas de dommage pour l'avenir à cause de l'absence de ponte.

Une éruption volcanique au Japon

Yokohama, 14 juin. — Une éruption volcanique a éclaté à Sikishima, dans le nord du Japon.

D'immenses nuages de fumée s'élèvent au-dessus du volcan et le pays est couvert de cendres à plusieurs milles aux alentours.

Une partie de la montagne s'est écroulée dans la région de l'éruption, mais assez loin des habitations pour que l'on n'ait à déplorer la mort de personne.

Une escadre russe en France

Paris, 14 juin. — Les journaux des Alpes-Maritimes croient savoir que l'escadre russe, qui doit rendre à la France, en juillet prochain, dans le port de Brest, sa visite à Cronstadt, et visiter Toulon et Alger, viendra stationner pendant quelques jours en rade du golfe Juan.

Du golfe Juan, les navires de cette escadre rayonneraient sur le littoral.

Ce qui ferait croire à la véracité de cette nouvelle, c'est que l'amiral Kosnakoff, qui commande cette escadre russe, aurait demandé à retenir une villa dans les environs du golfe, pour une huitaine.

Les soldats séminaristes

Une note spéciale du ministre de la guerre vient d'être adressée aux commandants de corps d'armée au sujet des soldats séminaristes.

Ceux-ci, par suite d'une entente des membres de l'épiscopat ne doivent briguer aucun grade, et l'on sait que, en cas de guerre, *ils seraient* affectés au service des ambulances.

Les colonels vont recevoir l'instruction de ne plus astreindre ces militaires aux leçons de la « théorie des caporaux et sous-officiers. »

L'alimentation du bétail

M. Viger, ministre de l'agriculture, vient, on le sait, par une circulaire, d'inviter les préfets à faire parvenir au gouvernement tous les renseignements concernant l'alimentation du bétail. L'enquête à laquelle ils devront procéder portera sur les points suivants :

1° Quelles sont les existences de votre département en denrées propres à la nourriture des animaux (fourrages, graines, sons, etc.) ? 2. Quelles sont les ressources que pourrait fournir votre département au profit des départements dans lesquels il y a insuffisance ? 3° Quels sont les prix de vente de ces dites denrées ?

Les préfets devront également indiquer s'il existe un commerce spécialement affecté à ces transactions; quels sont les négociants qui s'y consacrent; dans quelles localités elles sont concentrées: enfin, quel est le mouvement commercial existant actuellement dans leur département.

Ajoutons que, de son côté, M. Terrier a prié les chambres de commerce de lui transmettre des indications analogues, sur le questionnaire formulé par M. Viger.

Nouvelles d'Indo-Chine. — Retraite des Siamois

Paris, 14 juin. — M. Delcassé vient de recevoir du gouverneur général de l'Indo-Chine, la dépêche suivante :

« Do-Son, 13 juin 1893. — J'apprends à l'instant, par le résident Lucce, que tous les postes occupés par les Siamois, dans les territoires situés entre Cam-Mon, Houtene et Nong-Kay sont évacués. Toute cette région est libre et les Siamois ont repassé le Mékong. »

La santé de M. Jullien

Paris, 14 juin. — On annonce que l'état de M. Jullien, député du Loir-et-Cher, qui, on le sait, a été victime d'un accident de voiture aux Champs-Elysées, s'est aggravé assez sérieusement.

M. Noté blessé

Paris, 14 juin. — Avant-hier soir, M. Noté, qui chantait pour la première fois le rôle de Frédérick de Telramund, dans *Lohengrin*, s'est blessé au front avec son épée. La blessure était heureusement fort légère et elle n'a pas empêché le jeune chanteur de chanter son rôle jusqu'au bout avec la même chaleur.

(Ajoutons que M. Noté, qui est originaire de Tournai, s'est déjà fait entendre à Roubaix et à Lille).

Mail-Coach renversé — Les blessés

Hier, le mail-coach le *Raimbow*, qui fait le service de Paris à Saint-Germain, et qui conduit chaque jour un noble amateur, a versé à Rocquencourt, près du château de Beauregard, au baron Hirsch.

Mlle de Saint-Seine fut relevée dans un état pitoyable, couverte de sang, le front fendu sur une étendue de plusieurs centimètres: Miss Stook avait le col du fémur cassé, la comtesse du Chastel une blessure profonde à l'arcade sourcilière. MM. Vallet, du Chastel, le colonel Towie, de fortes contusions; le « guard », la cheville cassée. Seuls, le comte d'Yanville qui était le «driver» et M. Busson, projetés sur les chevaux, sortirent indemnes.

Les blessés furent transportés dans une auberge et les premiers pansements faits par deux médecins de Marly mandés en toute hâte; ils purent être transportés dans la soirée à Paris.

Cet accident est dû à la condition défectueuse du véhicule, qui avait été construit en Angleterre il y a quelques années.

Déraillement sur le P.-L.-M.

Thonon, 14 juin. — Le train 1527, parti de Bellegarde, et qui arrive à Thonon, à huit heures, a déraillé à trois kilomètres de Perrignier, près de Thonon.

Un agent de la compagnie a été tué; deux autres agents blessés et quelques voyageurs contusionnés.

Les Allemands au Dahomey

Les maisons allemandes dont les agents ont été expulsés du Dahomey pour avoir fourni des armes et des munitions à Behanzin réclament une indemnité au gouvernement français. Le journal de M. de Bismarck (*Nouvelles de Hambourg*) prend leur défense et demande que le gouvernement allemand intervienne énergiquement pour sauvegarder l'intérêt de ses nationaux.

Mais alors, pourquoi la France ne réclamerait-elle pas des indemnités pour tous les Français expulsés sans motif du territoire d'Alsace-Lorraine ?

Les élections générales en Allemagne

Berlin, 14 juin. — C'est demain qu'ont lieu les élections générales pour le Reichstag.

Le scrutin de ballottage des élections du Parlement allemand aura lieu le 24 juin dans tout l'Empire.

Cologne, 14 juin. — La *Gazette de Cologne* continue à publier des articles électoraux dans lesquels elle déclare que les Français sont remplis de haine pour l'Allemagne et attendent une occasion favorable pour reprendre l'Alsace-Lorraine.

Le journal allemand prétend que l'on expédie de France, par milliers d'exemplaires, des pamphlets antiprussiens aux électeurs alsaciens-lorrains.

Berlin, 14 juin. — Les socialistes se montrent très satisfaits. Ils déclarent que les chances de leurs candidats vont croissant, et escomptent une victoire qui, disent-ils, dépassera toutes les prévisions.

Mort de l'archevêque de Burgos

Burgos, 14 juin. — L'archevêque de Burgos est mort ce matin.

Le tsarewitch en Angleterre

Londres, 14 juin. — Nous croyons savoir que le tsarewitch, dit le *Times*, viendra probablement à Londres pour assister au mariage royal. Ce sera sa première visite en Angleterre.

Préconisation de deux archevêques français

Rome, 14 juin. — On assure que dans le Consistoire de demain seront préconisés l'évêque d'Orléans en qualité d'archevêque de Rennes, et l'évêque de Bayeux comme archevêque de Lyon.

Situation météorologique. — Roubaix, 15 juin. — Hauteur barométrique 760. Température : A sept heures du matin 18 degrés au-dessus de zéro A une heure du soir 30 degrés au-dessus de zéro A cinq heures du soir 28 degrés au-dessus de zéro

Il en est du Congo comme de l'amitié : Loin de ses vrais parfums, on ne vit qu'à moitié.
34903d

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les marxistes-guesdistes et le patriotisme. — Nous avons reproduit, hier, une note du *Temps* disant que le Conseil national du parti ouvrier, dont font partie MM. Paul Lafargue, Ferroul, députés; Jules Guesde, Dereure, etc., avait tenu une réunion exceptionnelle, — à laquelle ont pris part des délégués venus exprès du Havre, de Calais et de Roubaix, — au sujet des récentes manifestations antipatriotiques qui se sont produites dans cette dernière ville.

On sait que le Conseil national du parti a résolu de faire connaître nettement son opinion en ce qui concerne le patriotisme et l'internationalisme, et qu'à cet effet, il organisera samedi prochain, dans la salle du Théâtre, une grande réunion à laquelle il donnera le plus d'éclat et d'importance possible. Les *Débats* complètent ainsi, aujourd'hui, la note du *Temps* :

» Des délégués de Reims, Troyes, Calais, Lille, Tourcoing Valenciennes, Armentières et Loos représenteront à cette réunion les groupes collectivistes de leurs villes respectives. MM. Millerand, Jourde, Jaurès, Ferroul et Lafargue, députés, assisteront à cette séance, et M. Jules Guesde fera une conférence sur ce thème : « *Comment et pourquoi nous sommes internationalistes.* » On prépara aussi des conférences dans toute la région du Nord: à Tourcoing, Lannoy, Armentières, Lille, etc. qui seront faites par MM. Lafargue, Jourde et Guesde.

» En même temps qu'aura lieu la réunion de Roubaix, le Conseil national du Parti ouvrier va publier un Manifeste sur la question de l'internationalisme. Il est actuellement sous presse à l'imprimerie socialiste de Lille et paraîtra vendredi ou samedi. Il doit être tiré à 10.000 exemplaires et affiché dans toutes les communes de France où le Parti compte des groupes et des adhérents. Nous pouvons dès maintenant indiquer quelques points développés dans ce Manifeste, qui sera certainement très commenté dans les milieux socialistes de France et de l'étranger.

» Le Manifeste désapprouve vivement le cri de : « A bas la patrie ! », proteste de l'attachement à la France des socialistes révolutionnaires et se termine par l'éloge des socialistes allemands qui n'ont pas cessé de protester contre les charges militaires et l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

» Enfin, après la réunion et le Manifeste, la brochure. MM. Paul Lafargue et J. Guesde viennent de publier une brochure de quarante pages sur *la Démocratie socialiste allemande devant l'histoire*. Cette brochure est surtout un recueil choisi des discours prononcés au Reichstag sur le militarisme et la question d'Alsace par MM. Liebknecht et Bebel. »

Un de nos correspondant de Paris nous envoie les extraits suivants du manifeste :

« Nous voulons rendre la France forte et puissante pour défendre sa République contre les monarchies coalisées et sa Révolution contre toute l'Europe capitaliste, si elle se coalise contre nous comme l'Europe monarchique en 1793. La France a joué un grand rôle dans l'élaboration des idées socialistes avec Baleuf, Pourrier et Saint-Simon. C'est en France que se sont livrées les trois grandes batailles de la lutte des classes, à Lyon en 1832, à Paris, en juin 1848 et en 1871.

» Nous voulons la paix à tout prix parce que la guerre prochaine serait une boucherie et que, avec le triomphe de la démocratie socialiste allemande, l'Alsace et la Lorraine retourneront à la France sans verser une goutte de sang. »

La distribution d'eau potable. — La commission mixte des eaux se réunira, samedi, 17 juin, à quatre heures du soir, pour examiner les questions suivantes :

1° Réception des projets de machines; 2° Fournitures pour la pose de la conduite ascensionnelle; 3° Pose de la dite conduite; 4° Approbation d'un acte de vente; 5° Questions diverses.

La fête du 14 juillet. — Les première et quatrième Commissions se réuniront, jeudi 15 juin, à sept heures du soir ; ordre du jour : Fête du 14 juillet.

La cérémonie de la confirmation à l'Institution de Notre-Dame-des-Victoires. — C'était grande fête, mercredi matin, à l'Institution de Notre-Dame-des-Victoires, pour la première visite du nouvel archevêque, et pour la cérémonie de la confirmation.

Dès le lever du jour, on mettait la dernière main à un élégant portique, sous lequel devait passer le premier pasteur du diocèse, et toutes les fenêtres de la façade principale se pavoisaient de bannières multicolores, au milieu desquelles flottait, à la place d'honneur, juste sous l'horloge, le drapeau national.

A sept heures, Mgr Sonnois, assisté de M. le chanoine Chabé, supérieur, a dit la messe dans la chapelle, décorée avec beaucoup de goût. Puis M. le vicaire général, dans une courte allocution, a fait allusion à la prospérité croissante de la maison, et aux travaux du nouveau collège, que Monseigneur, avait, dit-il, visité samedi dernier, et bénis de sa main paternelle.

Soixante-dix enfants venaient ensuite, dans le plus profond recueillement, demander la confirmation au vénérable prélat.

Après la cérémonie, l'un des élèves, nouvellement confirmés, a lu un compliment à Sa Grandeur, qui a répondu en quelques mots, dont nous allons traduire le sens.

Mgr de Cambrai a dit qu'on devait faire beaucoup de cas des maisons religieuses pour l'instruction de la jeunesse, à cause des principes de leur enseignement, les seuls d'accord avec les doctrines de l'Eglise.

Il a recommandé aux enfants la persévérance dans leurs bonnes dispositions, afin qu'ils ne s'exposassent pas à perdre les avantages dévolus sur eux par le sacrement qu'ils venaient de recevoir.

Avant son départ, Monseigneur descendit dans les cours de récréation. Dès que les élèves aperçurent le bon archevêque, ils coururent à lui et l'acclamèrent.

Oubliant pour un instant les règles de la discipline, tous suivirent en masse Mgr Sonnois jusqu'à la cour d'honneur, en l'acclamant de plus belle, et le digne prélat était déjà dans la rue, que les vivats continuaient encore.

Sa Grandeur a paru très touchée de cette manifestation, d'autant plus significative qu'elle était toute spontanée.

La cérémonie de la confirmation à l'église Sainte-Elisabeth et à l'église du Très-Saint-Rédempteur. — La dernière journée, passée par Mgr Sonnois à Roubaix, a été consacrée à administrer le sacrement de la confirmation à l'Institution de Notre-Dame-des-Victoires, et aux deux églises de Sainte-Elisabeth et du Très-Saint-Rédempteur. Nous avons consacré un article spécial à l'établissement ci-dessus; nous allons nous occuper dans celui-ci des deux paroisses.

A l'église Sainte-Elisabeth. — Mercredi matin, à dix heures, au milieu d'une foule compacte d'hommes, de femmes et d'enfants, religieusement prosternés à ses pieds, pour recevoir sa bénédiction, Mgr de Cambrai faisait son entrée solennelle dans l'église Sainte-Elisabeth. Quatre cents enfants environ l'attendaient dans le plus profond recueillement.

Après l'examen sommaire de deux garçons et de deux filles par M. le vicaire général, qui a paru fort satisfait de leurs réponses, Monseigneur est monté en chaire, et M. le curé lui a souhaité en termes émus, la bienvenue, au nom des fidèles et du clergé, en lui offrant l'hommage de l'amour filial et de la profonde vénération de tous.

M. Tilmant a expliqué que l'église de Sainte-Elisabeth, ouverte au culte en 1863, comptait alors dix mille âmes, et qu'elle en a maintenant vingt-deux mille, après en avoir cédé douze mille au Saint-Rédempteur, et deux mille à Saint-Jean-Baptiste. A part quelques princes de l'industrie roubaisienne, cette population, a-t-il ajouté, est essentiellement ouvrière.

Sans doute, a dit M. le curé, il y a des frelons dans la ruche, mais la moyenne de la foi religieuse est assez encourageante, puisqu'on peut estimer à cinquante-trois mille environ le chiffre annuel des communions.

M. Tilmant a ensuite passé en revue les diverses œuvres établies dans la paroisse, et appelé sur elles les bénédictions du premier pasteur.

Monseigneur a répondu qu'il était heureux du témoignage porté par M. le curé en faveur de ses paroissiens, au point de vue des pratiques religieuses.

Il a défini une fois de plus le rôle du prêtre, qui est le serviteur des fidèles, et recommandé à l'assistance la sanctification du dimanche.

Sa Grandeur, une fois de plus aussi, a fait comprendre aux parents leurs obligations rigoureuses envers leurs enfants, en ce qui concerne le salut de leur âme, et a exhorté ces derniers à suivre fidèlement la voie qui leur est tracée par les enseignements de l'Eglise.

La solennité prenait fin à midi et quart, et Mgr Sonnois était reconduit processionnellement au presbytère.

A l'occasion de la première visite du nouvel archevêque, un certain nombre de maisons, aux abords de l'église, s'étaient pavoisées de bannières religieuses, tandis que d'autres avaient simplement arboré le drapeau tricolore. Le presbytère, l'habitation des vicaires et les communautés environnantes doivent être classés parmi les premières.

A l'église du Très-Saint-Rédemp'eur. — C'est à quatre heures de l'après-midi que Monseigneur est entré processionnellement dans l'église du Très-Saint-Rédempteur, et grande aussi était l'affluence des fidèles de tout âge, parmi lesquels un nombre considérable de mères, avec leurs jeunes enfants.

La partie de la place qui se trouve devant l'église avait été décorée avec beaucoup de goût, par les soins du clergé de la paroisse. Plusieurs mâts vénitiens, surmontés d'oriflammes, et reliés entre eux par des guirlandes de papier multicolores, encadraient un très joli portique, recouvert de tentures. Trois drapeaux tricolores flottaient au haut du clocher, et les couleurs nationales se marriaient aux bannières qui ornaient les maisons avoisinantes. L'ornementation intérieure de l'église dénotait aussi beaucoup de goût.

M. le vicaire général, dans une allocution émouvante, déclarait que toute cette décoration, et la foule considérable qui se pressait dans l'édifice, laisseraient à Monseigneur comme un parfum dernier de sa marche triomphale à travers les rues de Roubaix.

Il procédait ensuite à l'examen de trois garçons et de trois filles, dont le savoir n'avait été dépassé nulle part ailleurs, au dire de M. le chanoine.

Mgr de Cambrai montait ensuite en chaire, et M. Cattelin, curé de la paroisse, lui adressait le discours suivant, que nous allons analyser.

M. le curé a dit que le jour du 14 juin 1893 serait une date inoubliable pour la paroisse.

La paroisse du Très-Saint Rédempteur, a-t-il ajouté, n'a pas de passé glorieux à son actif, et lorsque son église fut ouverte, il y a neuf ans, elle était dans le dénûment le plus absolu. Dans l'intervalle, plus d'un demi-million a été dépensé pour la faire ce qu'elle est aujourd'hui, avec le presbytère et les écoles environnantes, et tout cela est dû à la générosité de donateurs chrétiens.

Comme tous ses autres confrères, M. Cattelin fait l'exposé des diverses œuvres qui fonctionnent dans la paroisse. Il constate, avec tristesse, que la plupart de ses paroissiens, tous ouvriers, pas méchants, mais indifférents, ne fréquentent pas l'église. Cependant, lorsque la maladie survient et que la mort menace, tous en général demandent les secours de la religion.

Monseigneur l'archevêque a répondu, en disant que le fond est, à n'en pas douter, suffisamment bon dans la population ouvrière de la paroisse, puisqu'elle cherchait à se réconcilier avec Dieu, aux approches de la mort; mais qu'il y a beaucoup d'efforts à faire pour la conquérir à la pratique assidue des devoirs religieux, et que c'est par la persévérance seulement qu'on atteindra le but.

Sa Grandeur a recommandé la propagande la plus active aux membres des diverses œuvres, pour engager des rapports très suivis avec cette classe, la plus intéressante de toutes, selon la belle parole de Saint-Vincent de Paul : « Les pauvres sont nos seigneurs et nos maîtres. »

La cérémonie de la confirmation, à laquelle avaient pris part deux cents quarante-cinq enfants, se terminait vers six heures, et Mgr Sonnois quittait quelques instants plus tard, Roubaix, pour se rendre à Lannoy, où il était attendu à sept heures.

Les grèves. — Au tissage de MM. Alphonse Vernier et fils, rue du Pays, deux ouvriers tisserands ont repris le travail, à la rentrée d'une heure.

Chez MM. Huet, Mac-Avoy et Reichenecker, cinq des grévistes ont repris le travail ; les autres ont réclamé leur livret, qui leur a été remis.

A la filature de MM Cavrois-Mahieu et fils, rue Montgollier, sept fileurs sur dix, qui chômaient par suite de la grève des rattacheurs, ont réintégré les ateliers, et se sont entendus pour faire fonctionner régulièrement deux métiers.

De leur côté, les vingt-neuf rattacheurs, qui sont toujours en grève, nous adressent une communication dans laquelle, ils tiennent à déclarer que la grève continue, bien que sept fileurs aient repris le travail.

Les funérailles de Céline Demuynck. — Mercredi, à quatre heures et demie de l'après-midi, ont eu lieu à l'église de Saint-Sépulcre, les funérailles de Céline Demuynck, dont nous avons relaté avant-hier la fin tragique.

Le nouvel agent consulaire. — Dans la matinée de mercredi M. Stephen H. Angell, agent consulaire des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, appelé à remplacer M. W-P. Atnoell, a pris possession de son poste, rue de la Gare.

Un vol de coton, — *Deux arrestations.* — Mercredi, dans la matinée, un teinturier de la rue de Tourcoing, M. Emile V... ,faisait déposer chez M. Constant Descottignies, courtier et cafetier, rue Pauvrée, trois ballots de coton teint, 184 kilogs, d'une valeur de 500 fr. M. Descottignies était chargé d'écouler cette marchandise.

Or, vers une heure de l'après-midi, par suite d'une dénonciation anonyme, dit-on, deux agents de la sûreté, MM. Huyghe et Calonne, se présentaient chez M. Descottignies, et, après avoir constaté la présence de la marchandise, invitaient celui-ci à se rendre au commissariat du premier arrondissement où après un interrogatoire sommaire, il était arrêté.

Quelques instants après, M. Emile V... était également écroué.

La marchandise trouvée chez M. Descottignies avait-elle été volée ou provenait-elle des résidus d'une cuve dont on se serait emparée arbitrairement On ne sait encore ! Par qui a été portée la plainte ? on est muet à ce sujet Toujours est-il que les deux arrestations ont été maintenues dans la soirée, que M. Emile V... est considéré comme auteur principal du vol, si vol il y a eu, et M. Descottignies comme recéleur.

L'instruction de cette affaire, tardera d'autant moins à nous éclairer que dès jeudi matin, ces messieurs seront entendus à Lille par M. le juge d'instruction.

Nouveaux détails. — Le teinturier Emile V... arrêté en compagnie de M. Descottignies, est l'associé de la maison D. et Cie, teinturiers rue de Tourcoing; c'est à la suite d'une plainte déposée entre les mains de M. le commissaire de police du premier arrondissement, que le magistrat se rendit rue Pauvrée, où les trois ballots furent saisis, ils contenaient environ 200 kilos de coton dont 80 kilos en écru.

Il résulte de nos renseignements que M. Descottignies aurait livré chez M. Félix Lorthiois, fabricant à Tourcoing, et en trois fois, 775 kilos de coton écru, pour une somme d'environ 1,933 fr.

M. Descottignies aurait, en outre, offert une partie de 500 kilos qui n'a pas été acceptée. Ces marchandises ont été vendues à raison de 4, 5 et 6 francs.

L'inculpé invoque que cette marchandise lui était offerte par des fabricants roubaisiens qui se trouvaient dans la gêne pour payer leurs échéances.

Les marchandises détournées proviennent de la maison Félix Vanoutryve, boulevard Gambetta, à Tourcoing, où on avait constaté que depuis quelque temps il manquait près de 1400 k. de coton, sur les matières remises en teinture chez M. D... et Cie, teinturiers rue de Tourcoing.

En rapprochant les chiffres de la marchandise vendue à M. Félix Lorthiois des 500 kilos qui n'ont pas été achetés par cette maison, on est amené à penser que cette marchandise est bien celle de M. Vanoutryve. On a du reste constaté que les ballots portent une marque dont, seul, M. Vanoutryve a l'exclusivité pour Roubaix.

Cinq jours après. — *La femme au « chapeau tyrolien » de la salle Dominique.* — Mercredi, vers midi et demi, un nombreux rassemblement s'était formé sur la Grande-Place, autour d'un homme et d'une femme, tout jeunes encore, qui se lançaient à la face des épithètes malsonnantes. L'agent de service dut intervenir, pour mettre fin à cette scène scandaleuse, et pria ses auteurs de décliner leurs noms, expliquant le motif de leur discussion. Procès-verbal a été dressé.

Cette femme n'était autre que Louise Houzet, « la jeune personne au chapeau tyrolien », qui joua, un si grand rôle dans les troubles qui ont marqué la réunion organisée, il y a quelques mois, salle Dominique par l'«Union Catholique».

Il y a cinq jours, Louise Houzet contractait un mariage civil, à la mairie, avec le nommé Philippe Grégoire, âgé de 25 ans, ouvrier appréteur.

Mardi, dans la journée, une discussion surgit entre Louise Houzet et Grégoire; la première quitta la maison, pour aller habiter rue du Parc, 48. Depuis ce moment, Philippe Grégoire cherchait sa femme et finit par la rencontrer sur la Grand'Place. De là la scène que nous relatons plus haut.

Un vol à l'église Sainte-Elisabeth. — Une corsetière de la rue de Lannoy, Mme Libreck, sortait, mercredi matin, de l'église Sainte-Elisabeth, après avoir assisté à la cérémonie de la confirmation.

En mettant la main dans la poche de son jupon, elle s'aperçut que son porte-monnaie contenant onze francs, avait été enlevé. Mme Libreck, alla déposer une plainte entre les mains de M. Vancostenoble, commissaire de police du troisième arrondissement.

Les accidents du travail. — Un jeune homme de 19 ans, du nom d'Alfred Capreaux, demeurant rue Sainte-Elisabeth, et travaillant chez M. Alexandre Moorman, appréteur, rue de l'Ermitage, voulait, mercredi matin, vers dix heures et demie, retirer une pièce de tissu de son métier.

Il eut la main droite prise entre deux rouleaux et se fit des contusions très graves aux doigts.

L'ouvrier fut conduit à la « Pharmacie moderne » rue Notre-Dame, où il reçut les premiers soins. Peu de temps après, il était reconduit chez lui par un autre ouvrier de la maison.

Un écho de la course vélocipédique de Lille à Dunkerque. — Deux vélocemen MM. Victor Fremy et Dujardin ont remporté les 7e et 8e prix.

Aucun accident n'est survenu à leurs machines, pendant le trajet, pas même une détérioration du caoutchouc pneumatique, ce qui prouve la bonne qualité de la marque Jussy et Cie, fabricants à Saint-Etienne, dont M. Gustave Broux, demeurant boulevard Gambetta, 63, est le représentant pour la région du Nord.

Tombé d'une échelle. Grande-Rue. — Un ouvrier peintre, Adolphe Vantighem, était occupé, mercredi après-midi, à peindre l'encadrement d'une fenêtre du premier étage dans la cour de M. P..., industriel, Grande-Rue. En se baissant, il perdit l'équilibre et tomba sur le sol. Le malheureux fut relevé avec une fracture de l'avant-bras gauche et plusieurs contusions sans gravité. Il reçut aussitôt les soins d'un médecin qui a déclaré qu'il en résultera une incapacité de travail d'un mois environ.

Un homme qui a la boisson mauvaise. — Dans l'après-midi de mercredi, vers deux heures et demie, l'agent Averbeke, de service au pont Morel, rue de Tourcoing fut informé qu'un individu, en état d'ivresse, avait, sur le refus de Mme Vancoedeberghe, cabaretière, rue Duflot, de lui servir à boire, jeté à la tête de cette dernière la chaufferette de l'estaminet.

En se rendant sur les lieux l'agent rencontra l'individu rue de la Guinguette. Il l'emmena au commissariat de du premier arrondissement, où l'on sût bientôt qu'il se nommait Charles Vanspébrouck, âgé de 27 ans, ferblantier, demeurant dans la susdite rue. Vu son état d'ébriété l'ouvrier fut écroué au dépôt.

Les expulsés. — Dans la journée de mercredi, la police a procédé à l'arrestation de deux expulsés. Le premier, Florimond Auspert, âgé de 27 ans, a été arrêté au sant du lit, rua Saint-Antoine, où il habite.

Le second est un vieillard de soixante-cinq ans, demeurant à Lys-lez-Lannoy, du nom de Jean Molignéau. Il a été arrêté rue de Tourcoing, mercredi après-midi, vers une heure.

Tous les deux ont été écroués au dépôt, pour être déférés, jeudi matin, au parquet de Lille.

La divagation des chiens. — Dans la journée de mardi, le service de surveillance des chiens errant sur la voie publique, a ramassé neuf animaux, qui ont été mis en fourrière. Des rapports ont été rédigés à la charge de cinq propriétaires.

On nous prie de dire que ce n'est pas l'ouvrier Vandeputte, occupé à la filature de coton de MM. Mulliez frères, qui s'est rebellé contre les agents, mardi après-midi, rue de la Lys, après avoir injurié un marchand de lait battu. On assure que cet ouvrier a travaillé toute la journée de mardi.

Un vol rue Magenta. — Mercredi soir, vers neuf heures et quart, la police a arrêté un individu qui s'était rendu coupable d'un vol de soixante-quinze francs et d'une montre en argent en déménageant un mobilier dans une maison de la rue Magenta. Il a été écroué au dépôt du troisième arrondissement.

LA CONFIRMATION A LANNOY. — La joie et l'industrieuse commune de Lannoy a réservé mercredi à Mgr l'archevêque de Cambrai une réception que les plus sceptiques n'hésiteraient pas à qualifier de triomphale — cette réception, en effet, a été de l'avis de tous exceptionnellement brillante et empreinte d'un grand caractère religieux. Toute la commune était pavoise : ce n'était que drapeaux, arbustes, dômes, bannières et fleurs — toutes les maisons, les plus riches comme les plus modestes, disparaissaient sous les tentures rouges et jaunes et, au milieu des oriflammes claquant au vent, l'œil était agréablement flatté par l'éclat du drapeau tricolore qui jetait une note patriotique sur l'ensemble des magnificences.

Dans la rue, la foule était énorme dès six heures, les ouvriers des manufactures de MM. Boutemy, Parent, Delaunoy et Bottrenieux avaient été licenciés à ce moment, et chacun admirait, de la rue des Bouchers à l'église, l'ensemble des ornementations et le goût très sûr qui avait présidé à la confection des portiques monumentaux et arcs de triomphe, avec ou sans inscription, qui s'élevaient au coin de chaque voie.

Les cavaliers, les musiciens, la longue théorie des jeunes filles vêtues de blanc, les curieux attentifs au moindre mouvement de la foule, le passage d'un prêtre organisant la procession, tout ce monde rassemblé sur un même point, en face de la manufacture de M. Boutemy, présentait un spectacle d'une rare originalité, un tableau qui eut charmé l'œil exercé d'un peintre et auquel il ne manquait pour être complet que les rayons vivifiants du soleil.

Le temps était lourd, le ciel roulait de gros nuages noirs, par instants d'épaisses gouttes de pluie tombaient, tout dans la nature semblait annoncer un orage : il ne se déclara point fort heureusement — mais les présages d'un mauvais temps eurent pour résultat d'avancer d'une demi-heure l'arrivée de Mgr Sonnois, de telle sorte que les cavaliers, prévenus en hâte durent se rendre au triple galop jusqu'à la *Justice*, pour faire escorte à la voiture de Monseigneur, et que l'administration municipale et le clergé ne furent pas présents à l'arrivée du prélat dans la commune.

Dès son arrivée, à six heures et demie, Mgr Sonnois s'est arrêté à la maison d'habitation de M. Jules Boutemy où, en l'absence du propriétaire actuellement en voyage, il a été salué par M. Louis Boutemy, maire de Lys, M. Léon Boutemy et leur famille. Une gracieuse enfant de cinq ans, Mlle Marie Boutemy, a débité un fort gentil compliment auquel Sa Grandeur a répondu par quelques mots empreints de la plus grande bienveillance, et couronné la parole du Christ : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

A 7 heures, la Musique municipale entre dans la cour de M. Boutemy, et entonne *La Fête-Dieu*, du compositeur Noël, après quoi Monseigneur est harangué par M. Bettremieux, maire, qui, en quelques mots, présente à Sa Grandeur, les membres du Conseil municipal, des Hospices, du Bureau de Bienfaisance et ajoute « que la commune de Lannoy est heureuse et fière de posséder pour quelques jours le chef du diocèse de Cambrai ». Mgr Sonnois remercie M. le Maire et toutes les personnes présentes des attentions touchantes dont il est l'objet, puis, s'avançant vers M. Goube, chef de la Musique municipale, il le prie de transmettre à ses musiciens toutes ses félicitations pour leur belle exécution.

Le clergé, M. le chanoine Destombes en tête, présente à son tour ses hommages à Monseigneur, puis le cortège se met en route vers l'église, au milieu d'une foule recueillie qui s'agenouille au passage du prélat et s'incline sous sa bénédiction. La procession comprend, outre le clergé et le conseil municipal, la fabrique, la maîtrise, les écoles, les patronages, les Enfants de Marie, Le Tiers-Ordre, la musique de l'*Union* qui joue le pas-redoublé *Ste Croix* de Tillard et une délégation de jeunes filles de Touffiers.

A l'église, fort élégamment ornée, la foule est immense. M. François-Deffrennes-Derache, dès l'entrée, salue Monseigneur au nom de la Fabrique, puis le prélat est conduit au maître-autel qui disparaît littéralement sous les fleurs et les arbustes.

Bien que très enrhumé, ainsi qu'il a pris soin de le dire lui-même, Monseigneur monte en chaire, remercie la population de son chaleureux accueil et la convie jeudi matin à la confirmation.

Mgr Sonnois est visiblement fatigué par le surmenage qu'il s'est imposé depuis quelques jours.

Il est huit heures. Sa Grandeur est reconduite processionnellement au presbytère; puis la foule s'écoule lentement, charmée par les paroles de Monseigneur et par l'éclat de la fête.

Jeudi matin, à neuf heures, confirmation des trois cents enfants de Lannoy et de Toufflers; à trois heures, confirmation à Lys; vendredi, confirmation à Hem.

Monseigneur rentrera à Cambrai le 21 courant pour l'ordination, puis il reprendra sa tournée pastorale dans le diocèse.

Sailly-lez-Lannoy. — *Un col.* — Pendant la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs, encore inconnus, ont pénétré par une fenêtre à guillotine dans la maison habitée par un cultivateur, Pierre Vigiu. Ils ont emporté une montre en argent, un paletot et une somme de 7 fr. en numéraire.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

— *Une trouvaille.* — Mercredi matin, des maçons occupés à démolir une vieille masure appartenant à M. Deschamps, propriétaire à Néchin, ont trouvé dans les fondations un vieux pot en terre contenant deux cent cinquante francs en cinq francs à l'effigie de Napoléon premier.

Rem. — *Une discussion suivie de coups.* — Mardi soir, un magasinier, Henri Bruneval, a eu une vive discussion dans l'estaminet tenu par M. Agache, avec un journalier, François Delcour. Celui-ci, au paroxysme de la colère, a pris une pierre et en a donné un violent co